

NOMENCLATURE BELGE POUR L'ANALYSE ET LA COMPARAISON DES ESTIMATIONS DES CRÉDITS DE R&D DES AUTORITÉS BELGES (NOMENCLATURE CFS/STAT)

Cette nomenclature standardisée a été mise au point pour classer, de façon uniforme, suivant leur destination, l'ensemble des crédits quel que soit le budget. Une meilleure idée de la destination institutionnelle ou fonctionnelle de ces crédits est ainsi obtenue de même qu'une base de référence permettant une analyse et une comparaison précises:

- des crédits budgétaires retenus comme données de base destinées à l'estimation,
- des clefs servant à déterminer la part de R&D de ces crédits budgétaires,
- des clefs servant à la répartition fonctionnelle de ces montants suivant les objectifs NABS.

CHAPITRES (1e position), DIVISIONS (2e position) ET SUBDIVISIONS (3e position) DE LA NOMENCLATURE

100. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ES)

110. Fonctionnement universités stricto sensu

- 111. Allocation de fonctionnement institutions néerlandophones
- 112. Allocation de fonctionnement institutions francophones
- 113. Allocation de fonctionnement pour les étudiants PVD

120. Fonctionnement universités (autres que 110)

- 121. Fondation Universitaire Luxembourgeoise - F.U.L.
- 122. College voor Ontwikkelingslanden (RUCA)
- 123. Instituut Tropische Geneeskunde - Antwerpen
- 124. Faculté universitaire de théologie protestante
- 125. Institut royal supérieur de Défense
- 126. Ecole royale militaire
- 127. Ecole des Administrateurs militaires
- 128. Institut universitaire pour l'étude du judaïsme - Martin Buber
- 129. Vlerickschool voor Management

130. Fonds spéciaux de recherche dans les universités

140. Transferts financiers

- 141. Investissements secteur académique universités
- 142. Investissements et fonctionnement secteur social universités
- 143. Allocations de retraite et cotisations patronales
- 144. Hôpitaux académiques
- 145. Lignes de crédit particulières (non harmonisables)

200. INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES (IS)

210. IS et services départementaux

- 211. Financement de base, fonctionnement, investissements des IS
- 212. Financement complémentaire des IS

220. Académies

230. Institutions de recherche (autres que 210)

- 231. INIEX-ISSEP - Institut Scientifique de Service Public
- 232. IRE - Institut national des Radio-Eléments
- 233. CEN - Centre d'études de l'énergie nucléaire
- 234. IBN - Institut belge de normalisation
- 235. Flanders Make
- 236. VITO - Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek
- 237. IMEC - Interuniversitair Centrum voor Micro-Electronica
- 238. Centres sectoriels de recherche collective
- 239. VIB - Vlaams Interuniversitair Instituut voor de Biotechnologie

300. CRÉDITS DIVERS R&D ET AST N.C.A.

310. Crédits à finalité R&D spécifique

- 311. Subventions, voyages, bourses, congrès, publications, expositions...
- 312. Administration, contrôle, commissions, jurys...
- 313. Subventions aux institutions et associations n.c.a.
- 314. Subventions pour études, enquêtes, contrats de recherche, actions n.c.a.

320. Crédits à finalité AST en général

- 321. Subventions, voyages, bourses, congrès, publications, expositions...
- 322. Administration, contrôle, commissions, jurys...
- 323. Subventions aux institutions et associations n.c.a.
- 324. Subventions pour études, enquêtes, contrats d'expertise, contrats de recherche, actions n.c.a.
- 325. Brevets et licences

400. PROGRAMMES D'ACTION ET SYSTÈMES ORGANIQUES DE R&D EN BELGIQUE

410. Programmes et projets de R&D (subventions et avances récupérables)

- 420. **ARC - Actions de Recherche concertées**
- 430. **PAI - Pôles d'Attraction interuniversitaires**
- 440. **FRFC - Fonds de la Recherche fondamentale collective-initiative ministérielle**
- 450. **Bourses de spécialisation (ex-IRSIA)**

500. FONDS DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET FONDAMENTALE

- 510. **FNRS - Fonds national de Recherche scientifique**
- 520. **FRFC - Fonds de la Recherche fondamentale collective-initiative chercheurs**
- 530. **IISN - Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires**
- 540. **FRSM - Fonds de la Recherche scientifique médicale**
- 550. **CIM - Collège interuniversitaire d'Etudes doctorales dans les Sciences du Management**
- 560. **Subsidie aan de Herculesstichting**

600. FONDS DE RECHERCHE INDUSTRIELLE ET APPLIQUÉE

- 610. **Recherches industrielles et agricoles**
- 611. Recherches agricoles (ex-IRSIA)
- 612. Recherche industrielle précompétitive (ex-IRSIA)
- 613. Vlaams instituut voor de aanmoediging van Innovatie door Wetenschap en Technologie (IWT – Vlaanderen) (la partie projets, c.-à-d. subventions et avances récupérables)
- 614. P.M.V.-Vlaams Innovatiekapitaalfonds
- 620. **Fonds pour le support de R&D aux entreprises**
- 621. Prototypes (avances récupérables)
- 622. Fonds de Rénovation industrielle (FRI) - 4e mission (avances récupérables)
- 623. Fonds pour aide aux entreprises (avances récupérables)
- 624. FIOV - Fonds tot bevordering van het industrieel onderzoek in Vlaanderen (subventions et avances récupérables)
- 625. Fonds destiné au financement de la recherche industrielle (subventions et avances récupérables)
- 626. Hermesfonds
- 630. **Fonds voor Preventie en Sanering inzake Milieu en Natuur**

700. ACTIONS INTERNATIONALES

- 710. **Programmes et organisations dans le domaine de l'espace**
- 720. **Autres contributions belges aux organisations, institutions et associations internationales**
- 730. **Autres programmes et projets au niveau international**
- 740. **Fonds de coopération au développement**